

Félicitations, vous êtes l'heureux bénéficiaire de Ticket EcoCheque® !

o Où pouvez-vous les dépenser?

Les possibilités ne manquent pas ! Vous pouvez les échanger pour des biens et services à caractère écologique : vélos, piles rechargeables, ampoules économiques, outils de jardinage, terreau végétal, plantes, bulbes, semences, économiseurs d'eau, isolation, produits portant le logo écolabel (produits de nettoyage, papiers absorbants, peintures, habillement, papier, hi-fi, électro...). Découvrez ci-dessous la liste complète des produits concernés.

Un coupon reprenant les principales enseignes acceptant le Ticket EcoCheque® est inséré dans chaque enveloppe. Pour une information plus précise, surfez sur www.accorservices.be dans la section « Nos réseaux ». Vous pourrez y effectuer une recherche par enseigne, par type de produit, par proximité de votre code postal...

o Votre magasin préféré n'accepte pas encore Ticket EcoCheque® ?

Envoyez-nous ses coordonnées à marketing@accor-services.be.

Et ne manquez surtout pas la démo animée sur notre site www.accorservices.be. Elle vous fera découvrir l'éco-chèque en moins de 3 minutes.



Produits et services pouvant être payés avec des Ticket Ecocheque®

Économie d'énergie



- Produits et services en vue d'économiser l'énergie qui ouvrent le droit aux réductions fiscales fédérales (CIR art. 145, 24°)
- Remplacement des anciennes chaudières ou entretien d'une chaudière
- Installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire
- Installation de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie solaire en énergie électrique
- Installation de tous autres dispositifs de production d'énergie géothermique
- Installation de double vitrage
- Isolation du toit
- Placement d'une régulation d'une installation de chauffage central au moyen de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge
- Audit énergétique de l'habitation
- Construction d'une maison passive
- Acquisition à l'état neuf d'une maison passive
- Rénovation totale ou partielle d'un bien immobilier en vue de le transformer en une maison passive
- Produits destinés à l'isolation des habitations
- Ampoules économiques, lampes lumineuses et éclairage LED
- Appareils électriques qui fonctionnent exclusivement à l'énergie solaire ou à l'énergie manuelle

Promotion de la mobilité durable



- Placement de filtre à particules sur les voitures diesels dont l'année de construction se situe jusqu'en 2005 inclus
- Placement d'une installation LPG sur les voitures
- Titres de transport pour les transports en commun, à l'exception des abonnements
- Achat et entretien de vélos, y compris de vélos assistés exclusivement par un moteur auxiliaire électrique, de pièces pour vélos et d'accessoires pour vélos
- Cours d'éco-conduite

Promotion de l'attention pour la nature



- Bois exploité durablement (FSC ou PEFC ou équivalent)
- Papier produit à partir de fibres re-cyclées ou de fibres vierges provenant de bois exploité durablement
- Objets fabriqués en bois exploité durablement
- Arbres et plantes d'extérieur
- Bulbes et semences pour l'extérieur
- Outils de jardinage non motorisés
- Terreau et terre végétale
- Engrais garantis bio

Gestion des déchets



- Piles NiMH portables et rechargeables
- Chargeurs pour piles NiMH
- Fûts de compostage
- Produits synthétiques entièrement constitués de matériaux compostables qui répondent à la norme NBN EN 13432
- Langes lavables
- Papier 100 % recyclé non blanchi ou blanchi TCF

Économie d'eau



- Douchette économique
- Citerne de récupération d'eau de pluie
- Économiseur d'eau pour robinets
- Réservoir d'eau pour toilettes avec touche économique

Eco-label



- Produits et services qui satisfont aux critères du label écologique européen (www.eco-label.com)